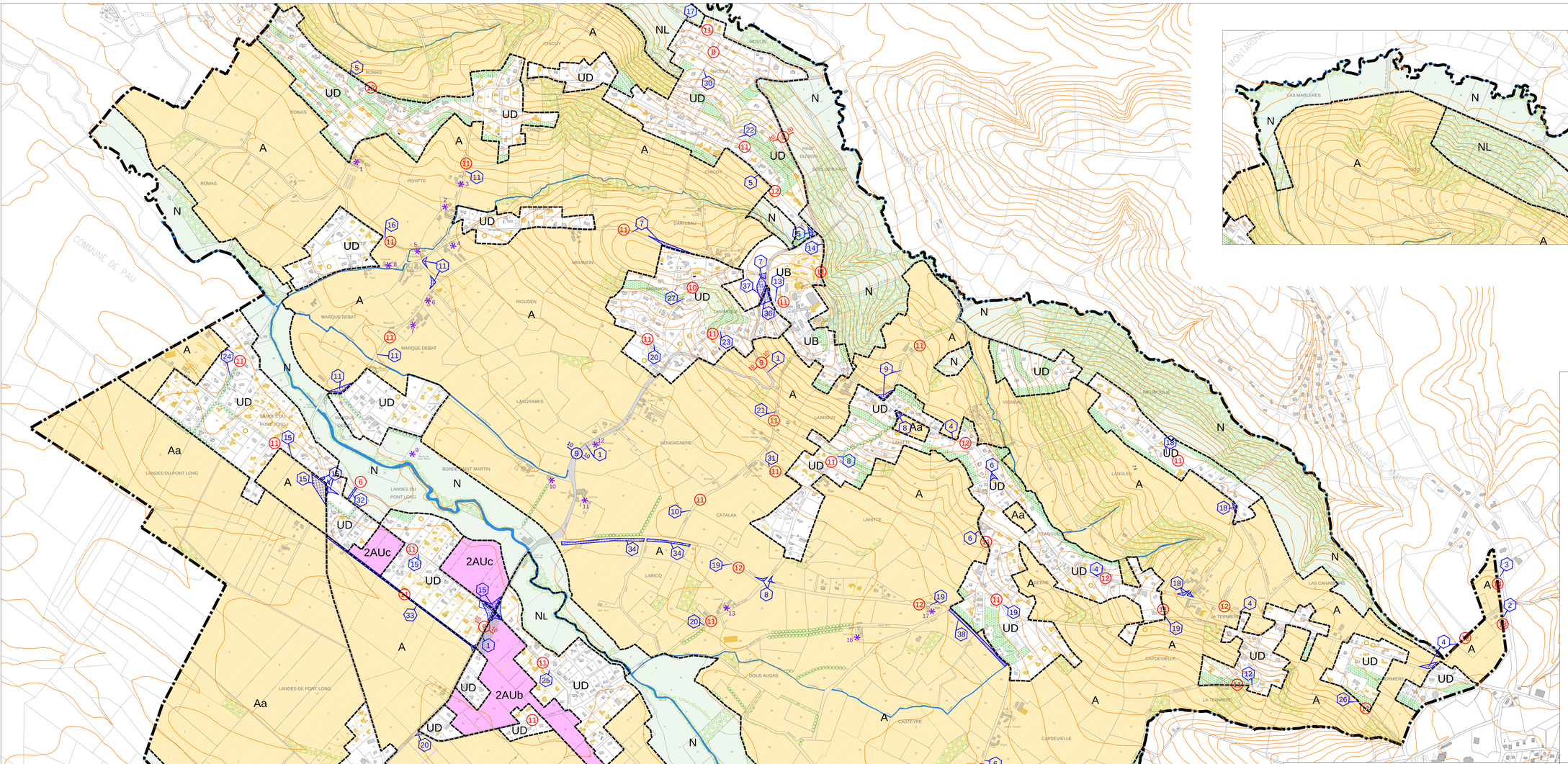

LEGENDE

- Limite communale
- Zone
- Espace Boisé Classé
- Eléments du paysage identifiés et localisé en application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Numéro de l'emplacement réservé
- Largeur de la voie publique à élargir ou à créer
- Marge de reculement
- Désignation de bâtiment (Changement de destination) en application de l'art. L151-11-2° du Code de l'Urbanisme
- Recul obligatoire au titre de l'art. L111-6 du Code de l'Urbanisme
- Bâti nouveau ne figurant pas sur le fond de plan cadastral reporté d'après plan de masse de permis de construire
- Permis de construire accordé (2014-2015-2016)
- Courbes de niveau (pas de 5m)
- Cours d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
1	Elargissement de la RD222 :plate-forme de 9m et assiette variable suivant l'importance du talus	Département
2	Elargissement de la RD206: assiette de 18m entre Morlaas et le carrefour avec la VC n°1	Département
3	Elargissement de la RD206: plate-forme de 11m et assiette de 14m entre le carrefour avec la VC 1 et Maucor	Département
4	Elargissement à 12m d'emprise, aménagement de la VC n°1 dite route de Morlaas et redressement de virage (parcelle 18)	Commune
5	Elargissement à 12m d'emprise de la VC n°3 dite route de Montardon et aménagement du carrefour avec la RD222	Commune
6	Elargissement à 11m d'emprise et aménagement de la VC n°3 dite chemin de Guille, aménagement du carrefour avec la VC n° 1 et redressement de virage au droit de la VC n°9	Commune
7	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°4 dite chemin de Carrère Marquaédiat, aménagement du carrefour avec la RD222, création d'un fossé (parcelle 28)	Commune
8	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°5 dite Côte de Larricq et aménagements des carrefours avec la VC n° 1 et la VC n°9	Commune
9	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°6 dite chemin de Bourbat et aménagement d'un pan coupé sur la parcelle 40	Commune
10	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°7 dite chemin de Pelegarre et aménagement du carrefour avec la VC n°15	Commune
11	Elargissement à 11m d'emprise et aménagements de la VC n° 11 dite chemin de Carlau de la VC n° 2 à la VC n°29 et redressements de virages	Commune
12	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n° 13 dite chemin de Saubat (parcelles A7 20, 27, 28, 29 et AW 14)	Commune
13	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n° 14 dite chemin de Pau	Commune
14	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°15 n° dite chemin de l'Eglise	Commune
15	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°20 dite Allée de Morlanne et aménagements des carrefours avec la RD222 et avec la VC n°17	Commune
16	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°8 dite de Petitpan, de la ferme Petitpan à la VC n° 11	Commune
17	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°27 dite du Moulin	Commune
18	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°16 dite des Langles, aménagement du carrefour avec la VC n°7 et redressement de virage (parcelle 21)	Commune
19	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°10 dite de Rouneau: - à 11m d'emprise entre la RD222 et la VC n° 3 - à 11m d'emprise entre la VC n° 21 et la VC n° 7	Commune
20	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°22 dite Allée de Larricq	Commune
21	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°28 dite de Canton	Commune
22	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°25 dite de la Houn de Pinoc	Commune
23	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°24 dite de Hesugarou	Commune
24	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°23 dite de Petit	Commune
25	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n° 18 dite chemin de Morlanne	Commune
26	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n° 30 dite de la Terrière	Commune
27	Elargissement à 10m d'emprise de la VC n° 17 dite de la Côte de Nabos	Commune
28	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°5 dite de la Castayre	Commune
29	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°9 dite de Higuères	Commune
30	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n°26 dite Sentier du Moulin	Commune
31	Elargissement à 11m d'emprise de la VC n° 31 dite de Hédagne	Commune
32	Aménagement d'un fossé	Commune
33	Création d'une voie nouvelle de 11m d'emprise entre la RD222 et la VC n° 11	Commune
34	Création d'un fossé le long de la VC n° 15	Commune
36	Création d'un espace vert à l'entrée du Bourg	Commune
37	Aménagement et amélioration de l'accès au Bourg depuis la RD222	Commune
38	Création d'une voie nouvelle de 10m d'emprise entre le chemin de Mayotte et le chemin de Guille	Commune

COMMUNE DE
BUROS

PLAN LOCAL D'URBANISME
P.L.U.

Dossier d'Approbation

5A	*PLAN DE ZONAGE*	Juin 2017
		1/5000°
Elaboration prescrite le		29/03/2006
PADD débattu le		13/05/2015
Arrêté le		10/02/2016
Mise à l'enquête publique le		30/11/2016 au 30/01/2017
Approuvé le		

A Cœur/Zuloc architecte d.p.l.g.
atelier d.p.l.g.
architecte du patrimoine
Cl. Berrou ingénieur agronome écologue